



VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS



point-justice

# PASSEPORT EDUCDROIT EN NOUVELLE-CALEDONIE

**Mercredi 1er avril 2026 – 17h30**

Visioconférence



**Notre école, faisons-la ensemble**

# Sommaire

- Présentation du Passeport Éducdroit
- Présentation du CAD-NC
- Retour sur l'expérimentation 2025
- Généralisation du Passeport
- Questions diverses

## Les référentes du dispositif en Nouvelle-Calédonie

### Isabelle AMIOT

IA-IPR d'histoire-géographie  
Référénte académique Mémoire et  
Citoyenneté

### Géraldine FONDEVILLE

IA-IPR d'économie-gestion  
Référénte académique Droit et Grands  
Enjeux du Monde Contemporain  
(DGEMC)

### En collaboration avec Stéphanie GODDEN

Coordinatrice du Conseil de l'accès au droit de la Nouvelle-Calédonie  
Palais de justice de Nouméa  
<https://cad.nc/>



# 1. Présentation du Passeport EDUCDROIT

## Enjeux et finalités

Contribuer à la formation des élèves à une citoyenneté éclairée et engagée, par :

- le développement de la culture du droit et la connaissance des institutions
- l'acquisition de savoirs juridiques fondamentaux pour l'exercice de la citoyenneté des élèves
- en complément d'autres approches à l'école, au collège et au lycée

**Enjeu  
démocratique**

**Education au  
droit et à la  
citoyenneté**

## Historique

- Initiative conjointe :
    - du Ministère de l'éducation nationale
    - du Ministère de la justice
  
  - Mise en œuvre dans certaines académies à partir de janvier 2024 en vue d'une généralisation
  
  - Expérimentation du dispositif en NC en 2025
-

## Modalités

- S'adresse en NC aux classes de 4<sup>ème</sup> et de Seconde.
- Pour développer :
  - la connaissance et l'exercice des droits (règles de droit, fonctions du droit, sujet de droit, droits et obligations, ordre public, etc.)
  - la connaissance de la justice (principe, organisation, procédures), des institutions et du fonctionnement de l'État de droit

## Modalités

- Le dispositif repose sur trois séances de deux heures :
  - « À quoi sert le droit ? »
  - « Quels sont mes droits et mes obligations ? »
  - « Comment fonctionne la justice en France ? »
  
- La 3e séance est idéalement menée avec un professionnel du droit

## L'articulation des séances et le travail en partenariat



Edouard Geffray  
Directeur général  
de l'enseignement scolaire

### Trois séances du passeport Educdroit

A quoi sert  
le droit ?

Quels sont mes droits  
et mes obligations ?

Comment fonctionne la justice  
en France ?

### ... qui articulent ...

Connaissances théoriques

Mise en pratique pour faire vivre le  
droit dans la vie de nos élèves

Intervention de  
professionnels du droit

#### Faire l'expérience de la norme

En quoi elle la norme protège les élèves ?

En quoi la norme structure leur quotidien ? Leurs droits ? Leurs devoirs ?

#### Connaître ceux qui sont assurés d'assurer le respect de la norme

Avocat

Magistrat

Juge administratif

...

# Passeport Éducdroit

## Mon parcours d'apprentissage



Nom et prénom de l'élève

À l'initiative du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et du ministère de la Justice



## 2. Présentation du Conseil de l'accès au droit de la Nouvelle-Calédonie (CAD-NC)



point-justice

Le CAD-NC est un **groupement d'intérêt public (GIP)** dont la mission est de garantir à chaque citoyen **un accès gratuit à l'information juridique, à l'orientation et à l'accompagnement dans ses démarches.**

Il contribue ainsi à rendre effectif le droit pour tous, en développant des actions d'information, de sensibilisation et de prévention.



point-justice

Dans le cadre du déploiement du dispositif interministériel Educdroit en 2026, le CAD-NC est engagé aux côtés du Vice-rectorat de la NC, afin de :

- **mobiliser des professionnels du droit** : juristes, avocats, notaires, huissiers, magistrats, forces de l'ordre, etc.

lesquels pourront vous proposer des témoignages concrets permettant d'illustrer les notions juridiques.



point-justice

Pour obtenir une **intervention en présentiel des professionnels du droit**, il est possible de :

- faire appel à la brigade territoriale autonome de gendarmerie de votre commune,
- mobiliser le juriste qui intervient en point-justice de votre commune (ou communes avoisinantes) dans une logique de mutualisation (planning ci-après),
- faire appel aux professionnels du droit, notamment les avocats via le dispositif **InitiaDROIT**.



point-justice

Le planning des permanences des points-justice juristes pendant la période de déploiement du dispositif EducDroit, du 25 août au 3 octobre inclus (**le matin uniquement**) :

En août, du 25 au 31 :

- Farino le 25/08,
- Poya le 27/08,

En octobre, du 1<sup>er</sup> au 3 :

- Boulouparis le 2/10.



point-justice

## Au mois de septembre :

- Païta le 1<sup>er</sup>/09,
- Dumbéa le 08/09,
- La Foa et Bourail le 09/09,
- Maré le 11/09,
- Thio le 17/09,
- Ouvéa, Canala et Pouébo le 18/09,
- Hienghène le 21/09,
- Sarraméa le 22/09,
- Ponérihouen le 23/09,
- Voh et Koné le 28/09,
- Houailou et Ouégoa le 29/09.

L'intervention du professionnel du droit s'inscrit dans une **démarche pédagogique**.

A ce titre, la **préparation des élèves en amont** (questions, notions de base) ainsi que la **présence active de l'enseignant** sont **indispensables** pour :

- favoriser l'interaction, et
- adapter les échanges au niveau de la classe.



point-justice

L'intervention d'un professionnel du droit est un **plus**, mais **elle n'est pas indispensable à la mise en œuvre du dispositif Educdroit.**

Plusieurs options sont possibles :

- adapter la séance en autonomie avec les supports disponibles (notamment EDUSCOL),
- mutualiser l'intervention avec une autre classe ou autre établissement,
- organiser une intervention à distance.



point-justice

**Pour mobiliser efficacement les professionnels du droit et organiser leurs interventions,** le CAD-NC a besoin des informations suivantes, et ce, le plus tôt possible :

- le type d'intervention souhaité : séance en autonomie, ou séance avec un professionnel du droit (en présentiel ou à distance),
- une date et des horaires précis (prévoir 1h en présentiel & 30 à 45 min en distanciel),
- un numéro de téléphone et une adresse e-mail.



### 3. Bilan de l'expérimentation en 2025

## Quatre établissements expérimentateurs

**Collège de Boulari – Mont-Dore**

**Collège Sainte-Marie – Païta**

**Collège Edmée Varin – Dumbéa**

**Collège de Magenta – Nouméa**

## Éléments généraux sur l'expérimentation 2025

- Établissements volontaires
- Toutes les classes de 4<sup>ème</sup> sont concernées
- Formation de tous les enseignants d'histoire-géographie des quatre collèges en amont
- Retour d'expérience en fin d'année

## Calendrier de l'expérimentation en établissement

- **de juin à octobre 2025** : 3 séances de 2 heures à placer pendant les cours d'EMC
- **entre le 25 août et le 3 octobre 2025** : animation de la 3<sup>e</sup> séance sur le fonctionnement de la justice avec un professionnel du droit

## Bilan de l'expérimentation

- Un intérêt réel et une participation active des élèves
- Une participation de professionnels du droit très appréciée
- Un investissement pédagogique des enseignants et des établissements
- Une fluidification des échanges attendue



## 4. Généralisation du Passeport EDUCDROIT

## Phase de déploiement

- Un accompagnement des équipes pédagogiques
- Une mise en relation avec les professionnels du droit
- Une mise en œuvre du dispositif à intégrer dans la progression pédagogique d'EMC
- Un bilan de la mise en œuvre par établissement



## 5. Questions diverses – Échanges